

Rennes, le 31 mars 2026

DESTINATAIRES :

- Clubs GR Bretagne
- Membres CT GR
- Déroulement

Ref : CR53 C A5

Affaire suivie par :

Nathalie CORDEAU nathalie.cordeau@cerclepaulbert.asso.fr et Jessica BLUM – jessicablum.ffgym@gmail.com

Objet : Compétition régionale des ensembles/duos Régional B / Régional / Fédéral et Performance GR – 11 et 12 Avril 2026 – RENNES

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que la compétition régionale des ensembles/duos des catégories Régional B, Régional, Fédéral et Performance de Gymnastique Rythmique se déroulera :

**Le samedi 11 avril et le dimanche 12 avril 2026
Cadets de Bretagne
139 Rue d'Antrain 35700 RENNES**

Selon l'organigramme suivant :

Samedi 11 Avril 2026

- > **8h30 – 9h45** : Réunion de juges
- > **10h00–13h30** : Coupes Formation
- > **15h – 16h52** : Reg B Indiv , Ens Reg 7-9 ans / Reg B Duo 13 ans et moins et Reg B Duo TC, Reg B Ens 10-11 ans, Reg B Ens 15 ans et moins et Reg B Ens TC, Duo Reg 7-9 ans
- > **17h – 18h30** : Nat Duo 13 ans et moins et TC, Nat Ens 7-9 ans, 13 ans et moins, 15 ans et moins, 17 et moins et TC / Fed B 17 ans et moins et Fed B TC

Palmarès vers 19h00

Dimanche 12 Avril 2026

- > **9h30 – 10h15** : Réunion de juges
- > **10h30 – 12h16** : Fed B 10-11ans, 13 ans et moins, 15 ans et moins, TFC 15 ans et moins et TFC TC / Reg Ens 10-11 ans, 13 ans et moins, 15 ans et moins, 17 ans et moins et TC
- > **14h – 15h34** : TFA 13 ans et moins, TFA 15 ans et moins, Reg Duo 13 ans et moins, Reg duo TC / Fed A Duo 13 ans et moins, Fed A duo TC, TFA 17 ans et moins, TFA TC

Palmarès vers 16h15

- **Engagym :**
 - L'ensemble des gyms, juges, entraîneurs et chef de délégation doivent être engagés via Engagym avant le **3 avril 2026**. Cela permettra l'attribution des badges.
 - Pour les catégories suivantes, merci de bien enregistrer les musiques aux engins suivants :
 - Régional Duo TC, Régional Ensemble 10-11ans, 13ans et moins, 17ans et moins, TC : engin libre
 - Régional duo 13ans et moins, Régional Ensemble 15ans et moins : engins mixtes
- **Forfaits :** il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface Engagym
 - Forfait déclaré pour la date de forclusion (**le 1er avril 2026**) : pas de droit d'engagement à régler (sauf si demande de repêchage pour le niveau supérieur), pas d'amende ;
 - Forfait justifié après la date de forclusion (**après le 1er avril 2026**) : droit d'engagement dû, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...). Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.
 - Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement dû et application de l'amende en vigueur. Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.
- **Règlement des engagements :** montant de l'engagement : se référer à Engagym. Le bordereau automatiquement édité fait office de facture et correspond au montant des droits d'engagements dus arrêtés au 1^{er} Avril 2026.

Attention le montant exact du bordereau sera effectif au 1^{er} avril 2026 (tout bordereau téléchargé avant cette date ne tiendra pas compte des éventuels forfaits).

Les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir si les engagements n'ont pas été réglés.

Le règlement des droits d'engagements est à effectuer en privilégiant le virement auprès du Comité Bretagne de Gymnastique. Si paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de « Comité de Bretagne FFGym » et de l'adresser au Comité Bretagne de Gymnastique - 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes.

- **Juges :** Du fait du nombre de clubs présents lors de cette compétition et de la configuration des jurys, **tous les clubs doivent avoir obligatoirement deux juges présents pendant toute la compétition dont au moins 1 juge de niveau 3**. Possibilité de proposer des juges en plus.
- Tout club qui dérogera à cette règle se verra infliger les sanctions prévues. Les juges doivent OBLIGATOIREMENT participer à la réunion de juges. Les juges doivent être en tenue réglementaire.
- **L'ordre de passage** sera consultable 6 jours avant la compétition sur le site du comité www.ffgymbretagne.com

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations cordiales.



Philippe JOLIVET
Président du Comité Bretagne
de Gymnastique